



Association Nationale du Golf des Sapeurs-Pompiers

Assemblée Générale de l'ANGSP du jeudi 1^{er} juin 2023

PREAMBULE :

L'assemblée générale s'est tenue dans la salle de réunion du Village Pierre-et-Vacances de Moliets sis 18 rue Desbieys à MOLIETS (40660).

Ouverture de la séance par le Président Fabrice PETIT à 19h49 en présence du Colonel Hors Classe Eric DUVERGER, Directeur Départemental du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Landes, des membres du bureau de l'ANGSP, des membres du Comité d'organisation de l'Open 2023 des Landes et des membres de l'ensemble des délégations engagées pour l'Open National de Golf 2023.

La convocation des membres avait été envoyée par mail à l'ensemble des membres de l'association à travers le dossier d'inscription.

Le Président remercie le Colonel Hors Classe Eric DUVERGER et l'ensemble des membres d'être présents aussi nombreux à cette assemblée générale 2023. Le Président et les membres du comité d'administration de l'ANGSP remercient également les membres du comité d'organisation de l'Open National 2023 pour leur accueil.

Nombre de membres présents à cette Assemblée Générale : 138

Les feuilles de présence sont annexées à ce procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire.

1 Championnat de France FFGOLF / OPEN NATIONAL

L'ANGSP a été contactée par la Fédération Française de Golf pour nous interpellier sur le terme « Championnat de France de Golf » des Sapeurs-Pompiers. A ce titre, cette appellation doit être validée par la FFGOLF et doit donc répondre à des obligations de notre part. Ces obligations sont les suivantes :

- Adhésion annuelle FFG de 300,00 €, L'ANGSP peut le faire ;
- Le joueur doit être en activité de la corporation, Quid des séniors retraités ?
- Etre à jour de sa redevance fédérale de 34,00 € et de sa licence annuelle, un surcoût individuel pour les membres de l'ANGSP ;
- Tous les joueurs jouent en stroke Play, cela complexifie l'organisation ;
- 1 seule série hommes et 1 seule série femmes, plus de séries différenciées ;
- Limité à 156 joueurs et un seul parcours, trop peu de joueurs par rapport au nombre inscrits habituellement ;
- Les accompagnants ne sont plus admis, plus trop dans l'esprit d'ouverture y compris pour les sponsors.

Il a été convenu que ces conditions formulées uniquement dans le fait de pouvoir nommer notre compétition annuelle un « Championnat de France » ne sont pas du tout dans l'esprit d'ouverture, de développement et de partage de l'ANGSP.

Aussi, cette compétition annuelle sera désormais nommée :

« OPEN NATIONAL DE GOLF DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE ET DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET SPECIALISES »

2 Point sur l'Open National 2023

François BERRIER, responsable du Comité d'Organisation des Landes pour l'Open National 2023, nous explique le déroulement des deux journées de compétition des temps de détente prévus.

2.1 Emploi du temps

Emploi du temps

Judi 1^{er} juin

- 15h 00 à 18 h 00 Accueil des délégations au centre Pierre et Vacances
- 18 h 30 Réunion des capitaines d'équipes au centre Pierre et Vacances
- 19 h 00 Assemblée générale ANGSP
- 20 h 30 Apéritif d'accueil au centre Pierre et Vacances
- 21 h 00 Buffet au centre Pierre et Vacances

Vendredi 2 Juin

- 08 h 00 à 17 h 00 **Premier Tour de la compétition**
- 19 h 00 Apéritif des délégations au centre Pierre et Vacances
- 20 h 00 Affichage des résultats de la 1^{ère} journée
- 20 h 30 Affichage des départs du 2^{ème} tour

Samedi 3 Juin

- 07 h 30 à 17 h 00 **Deuxième tour de la compétition**
- 20 h 00 Proclamation des résultats au centre Pierre et Vacances
- 21 h 00 Cocktail dinatoire

2.2 Repas

Ils s'effectueront debout en buffet le jeudi et le samedi. Le choix a été fait suite au nombre important d'inscrits et de la limite de capacité des salles de la résidence. Aussi, il remercie de ne pas stagner sur les buffets afin que tout le monde puisse y accéder malgré le service mis en place. Il y aura à manger pour tous en quantité largement suffisante. Il n'est donc pas nécessaire de se précipiter, même si la faim vous tenaille.

2.3 Apéritif des régions

Pensez à ramener vos verres réutilisables. Des sacs poubelles seront à votre disposition. Pour les fumeurs merci d'utiliser les récipients réservés à cet effet. Un camion frigorifique est mis à disposition.

2.4 Déjeuners des vendredi et samedi

Panier repas distribué au trou N°1 des parcours 18T de Moliets et Seignosse

Panier repas à récupérer au trou N°1 des parcours 9T de Soustons et Moliets

2.5 Activités annexes

- 2 concours d'approche à une distance de 4 mètres. Financé par nos partenaires
- Le trou en 1 (1€ l'essai) / tirage au sort parmi les trous en un pour gagner un séjour de 3 nuits en demi-pension dans un hôtel *** à Saint Jean de Luz.
- Le score à battre sur 10 coups (5€ les 10 coups/10€ les 3 séries de 10) Meilleur score remportera le même séjour. Le détenteur du meilleur score sera prévenu dès son score sera battu (attention possibilité de points négatifs)
- Les bénéficiaires seront reversés à la commission des œuvres sociales de l'UDSP40 Ligne orphelins
- Chloé (pupille landaise) assurera cette animation
- Règlement des deux concours sur demande
- 1 tombola en faveur de l'ODP financée à 100% par AREAS ASSURANCES
- 2€ le ticket
- Lots :
 - 1 bon pour un séjour de 3 nuits avec 1 dîner et 2 pdj
 - 1 plancha
 - 1 caisse de vin x2
 - 1 bouteille d'Armagnac x2
 - 2 lots de 10 bouteilles de vin rouge
 - 2 chèques cadeaux multimarques
 - ...



Aldiana HORIC

Agent général d'assurances

N° SIAJ 22007140

Assurances des professionnels, entreprises,

Agricoles particuliers et épargne

Adresse : 5 Boulevard Jacques Duclos à TARNOS

Tel : 06 42 80 98 23

Mail : a.horic@areas-agence.fr

Aldiana, notre partenaire AREAS ASSURANCE s'occupera de cette animation avec les bénévoles disponibles

3 Bilan Moral

3.1 Actions menées en 2022

- Finalisation du site Internet de l'ANGSP
- Travail sur l'Open National 2024 prévu dans les Yvelines sur les parcours du Golf National.

3.2 Golf entreprise et commission sportive

- Régis SERRA nous interpelle sur le fait qu'un effort doit être fait pour constituer une équipe représentative des Sapeurs-pompiers et PATS
- Le règlement des Open doit être modifié pour être représentatif des deux parcours

Une proposition soumise au vote de l'assemblée pour statuer sur le rassemblement 2, 3 ou 4 départements pour constituer une équipe et ainsi définir une équipe championne de l'Open par équipe alors que cette dernière devrait être affiliée à un seul SDIS et non pas 2, 3 ou 4 :

Vote :

- 22 membres pour
- 14 abstentions
- 102 contre

L'esprit d'inscription d'une seule équipe par département est donc maintenu et le regroupement de joueurs pour constituer une équipe regroupant deux départements ou plus est abolie.

3.3 Mise à jour des statuts

Bernard ZIPELIUS nous détaille les modifications apportées aux statuts de l'ANGSP pour vote des membres :

- 138 membres pour
- 0 abstentions
- 0 contre

La modification des statuts est adoptée à l'unanimité.

4 Bilan financier 2022

Christophe MORANDIN nous présente pour avis et vote le bilan financier de l'ANGSP et des sections associées. Ce bilan est joint également en annexe de ce procès-verbal.

- 138 membres pour
- 0 abstentions
- 0 contre

Le bilan financier de l'ANGSP et des sections est adopté à l'unanimité.

5 Projet de règlement inscriptions aux prochains Open

Devant le succès incomparable aux autres années et les difficultés d'organisation subies par le Comité d'Organisation, Fabrice PETIT présente les 4 solutions proposées aux adhérents concernant les inscriptions pour les futurs Open de Golf. Après discussion, Régis SERRA propose une 5^{ème} solution.

Devant l'impossibilité de voter une des solutions lors de cette assemblée générale, le bureau de l'ANGSP propose de présenter ces solutions au vote par une présentation sur le site internet de l'ANGSP et le WhatsApp des adhérents.

Les résultats des votes seront publiés via le site et WhatsApp.

6 Prochaines compétitions sportives en 2023

- Sébastien LAMOUREUX présente l'Open du congrès de Toulouse qui aura lieu le mardi 3 octobre sur le golf de Seilh.



7 Open National 2024

Patrick PAPE présente l'organisation de l'Open National de Golf des Sapeurs-Pompiers et Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés des SIS qui aura lieu du 6 au 8 septembre 2024 sur les golfs de l'Albatros et de l'Aigle situés au Golf National à Saint Quentin-en-Yvelines (78).

Des interrogations remontées par les membres sont mises en avant concernant l'adéquation du jeu et la répartition des joueurs sur les deux parcours en fonction de leurs niveaux.



Selon la direction du Golf National, 93 joueurs maximum pourront être admis sur le parcours de l'Albatros. Une simulation démontre que l'index retenu serait celui de 20 pour 93 joueurs admissibles.

Une autre problématique concerne le tarif proposé aux adhérents. Cette partie devra faire l'objet d'une attention particulière de l'organisation. Il serait dommage que dans l'histoire de l'ANGSP, le Golf National ne soit pas proposé aux membres.

Cette partie reste à travailler et le dossier doit arriver le plus tôt possible aux adhérents de telle façon à leur donner la possibilité de s'organiser.

8 Candidatures Open 2025

Néant.

9 Exclusion d'un membre de l'ANGSP

Monsieur Eric LEGROS, ancien membre du bureau de l'ANGSP officiant en qualité de secrétaire, a produit une fausse attestation d'appartenance à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du département de Côte d'OR. Cette attestation a été signée par lui-même en lieu et place du Président de l'Union Départementale. Ce dernier n'était absolument pas au fait de la signature de cette attestation.

S'agissant donc d'un faux et usage de faux effectué par Monsieur Eric LEGROS, le bureau de l'ANGSP ne peut pas admettre que dans ses membres des personnes puissent agir de la sorte.

Aussi, le Président Fabrice PETIT propose au vote de l'assemblée l'exclusion définitive de Monsieur Eric LEGROS compte tenu que son agissement ne correspond pas aux valeurs que véhicule la corporation des Sapeurs-pompiers tout comme celles de la Fédération Nationale des Sapeurs-pompiers de France (FNPF).

- 135 membres pour
- 3 abstentions
- 0 contre

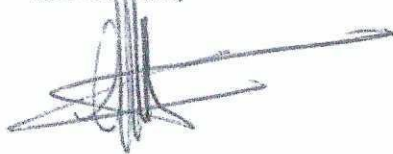
L'exclusion en qualité de membre de l'ANGSP de Monsieur Eric LEGROS est adoptée.

10 Questions diverses

Néant.

La séance est levée 20h15.

Le Président,



Fabrice PETIT

Le secrétaire,



Alain COUSIN